

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	29 (1941)
Heft:	600
Artikel:	La votation populaire neuchâteloise sur le suffrage féminin
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-264233

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
Mme Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION
Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne
Compte de Chèques postaux I. 943

BIBLIOTHÈQUE DE LA CONFÉRENCE FÉMINISTE
Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS
SUISSE . . . Fr. 6.—
ÉTRANGER . . . 8.—
Le numéro . . . 0.25
Largur de la colonne : 70 mm.
Réductions p. annonces répétées
Les abonnements partent du 1^{er} Janvier. À partir du 1^{er} Juillet, il est
dû d'abonner à 6 mois (3 fr.) valables pour la rentrée de
l'année en cours.

ANNONCES

*Il n'y a pas de guerre,
il n'y a même aucune in-
justice dont vous, femmes,
ne soyez responsables, non
que vous les ayez voulu,
mais parce que vous ne
les avez pas empêchées.*

RUSKIN.

Notre résistance nationale

Le soleil qui n'aime pas toujours les féministes, avait décidé cette fois-ci de leur être tout spécialement propice en ce variable mois de septembre ; aussi est-ce dans une atmosphère rayonnante d'ors et de bleus que vécurent quarante-huit heures durant les participantes au « Cours de week-end » organisé l'autre semaine par l'Association suisse pour le Suffrage féminin, en collaboration avec plusieurs *Frauenzentralen* et le Groupement *Femme et Démocratie*. Il faut ajouter immédiatement que nul lieu n'aurait pu être mieux choisi pour cette rencontre de début d'automne que la délicieuse petite ville de Morges, dont les quais baignés de soleil, l'ample horizon du lac évoquant certains aspects de la Méditerranée, les parcs et les jardins fleuris, les rues tranquilles et les vieilles maisons caractéristiques auraient suffi à eux seuls à charmer ses visiteuses, et qui, en tout cas, contribuent à nos discussions le cadre rêvé de paix et de beauté. Car, comment ne pas réaliser une fois de plus dans cette atmosphère sereine, et devant ce paysage unique, quel privilège immense est le nôtre, à nous femmes suisses, de pouvoir ainsi nous réunir librement pour discuter librement de problèmes librement choisis ? et comment, et en songeant à la destinée actuelle de tant de nos amies, n'aurions-nous pas renforcé là notre volonté de sauver à tout prix cette liberté qui est notre bien le plus précieux ?

Car tel fut le *leit-motiv* aussi bien des cinq conférences prévues au programme que des discussions qui les suivirent. Et à ce propos, l'on ne peut assez féliciter les organisatrices d'avoir établi l'ordre du jour en laissant amplement de temps à ces échanges de vues, qui non seulement sont une cause d'animation bienfaisante, mais encore un des meilleurs moyens d'éducation civique que nous possédions. Car nos femmes suisses sont trop facilement passives et dociles ; trop facilement, elles subissent le flot continu d'exposés instructifs, généralement de valeur, mais sur lesquelles elles ne prennent plus la peine, vu leur nombre ou leur richesse, de réfléchir ou de se poser à elles-mêmes des questions, et dont l'essentiel finit par glisser sur leur cerneau sans y laisser plus d'empreinte qu'une averse sur les plumes d'un oiseau ! Il est vrai qu'à Morges, ce cours de week-end comptait toute une série de personnalités féminines de marque, dont les interventions ont maintenu les débats sur le plan élevé sur lequel les avaient introduits les conférenciers ; et que, de la sorte, au lieu de descendre piteusement, comme cela est trop souvent le cas, à de petites histoires personnelles, ces échanges de vue ont contribué à fortifier et à préciser l'impression produite.

La place nous manque malheureusement pour rendre compte en détail comme nous le voudrions de ces cinq conférences ; mais nous tenons cependant à féliciter tout de suite ici Mme de Montel pour la façon dont elle a su renouveler le sujet déjà si souvent traité de la valeur morale de la démocratie et de ses applications dans notre Constitution fédérale. Car, au lieu de nous entraîner dans une minutieuse énumération des articles de celle-ci, notre conférencière s'attacha à montrer l'esprit dont ils s'inspirent : responsabilité de chacun vis-à-vis de la communauté, qui découle de la garantie des droits individuels ; ingénieux mécanisme du fédéralisme, qui, en respectant les droits des cantons, nous a toujours évité la question brûlante et difficile des minorités ; solidarité sociale, qui nous vaut tant de dispositions législatives sur les assurances sociales (excepté l'assurance-vieillesse, qu'hélas ! nous attendons toujours), sur la lutte antituberculeuse, sur la protection des enfants, la législation du travail, etc., etc. Mme de Montel ayant mentionné au cours de ce remarquable exposé qu'une certaine jeunesse s'impatiente de ce qu'elle appelle « le rôle de garde-malades de la Confédération », et admire le cruel système qui n'est pas nouveau certes, puisque ce fut celui de

(La fin en 3^e page)

E. Gd.

Le comité consultatif de la famille française

Dans le comité consultatif de la famille française, institué par le gouvernement Pétain, dix sièges sont réservés aux représentants des mouvements familiaux ; parmi les personnalités désignées se trouvent cinq femmes : Mme Baetz (Lyon), Mme Rollin, Mme Camus, présidente de l'Association des mères françaises, Mme Lebrun-Verrine, fondatrice de l'école des parents. Comme de bien entendu, les mères de famille seront en minorité dans ce comité !

S. F.

UN CINQUANTENAIRE



L'auberge antialcoolique „Zum Kreuz“ fondée en 1891 à Herzogenbuchsee (Berne) par l'Union des Femmes de cette ville, présidée par une femme de grande valeur, Amélie Moser-Moser. Ce cinquantenaire a été célébré cet été, en témoignage de ce que des femmes savent créer, organiser et faire durer.

L'Alliance à Romanshorn

Une belle Assemblée, sur laquelle il nous est malheureusement impossible de nous étendre aujourd'hui, un temps rayonnant d'automne, un accueil charmant et hospitalier, des séances nourries, des idées intéressantes jetées à poignées, une atmosphère de cordialité, la joie des rencontres amicales, des sympathies retrouvées ou échangées... on voit que ce bilan est encourageant. À quinzaine, un plus long compte-rendu.

La votation populaire neuchâteloise sur le suffrage féminin

... a été fixée aux 8 et 9 novembre prochain. Inutile de dire que les suffragistes de ce canton sont déjà à la brèche pour pré-



Glané dans la presse...

La vie des ménagères à Londres

De la Page de l'Ouvrière (Berne), nous détaillons cette suggestive évocation de la vie active de tant de femmes anglaises :

... Aujourd'hui encore Londres compte huit millions d'habitants, mais ce n'est que bien rarement que l'on parle de la ménagère. Personne ne se demande comment elle fait sa lessive lorsque les conduites d'eau sont rompues, comment elle cuît les aliments lorsqu'il n'y a plus de gaz, comment elle chauffe l'appartement lorsque toutes les vitres sont brisées, comment elle partage les rations de denrées alimentaires souvent chichement distribuées.

Son calme et son sang-froid au milieu de cette confusion sont dignes d'admiration. Elle est obligée de gérer son ménage dans des conditions tragiques. Évidemment, il n'est plus aussi propre et soigné qu'autrefois ; ce n'est quelquefois plus qu'un toit, mais ce toit offre quand même un peu de protection. Un seuil d'eau, une caisse de sable et une pelle sont maintenant des décorations indispensables dans chaque maison. La pompe

parer leur campagne, et inutile aussi de dire ici tous les vœux ardents que nous formons pour leur succès.

Les femmes anglaises dans les services auxiliaires

Le ministre de la guerre M. Margesson, discourant à Newcastle on Tyne, a déclaré que la Grande-Bretagne avait besoin de 100.000 nouvelles recrues féminines pour les services auxiliaires de l'Armée, de la marine et de l'aviation. Il a souligné que l'Allemagne avait un nombre d'hommes beaucoup plus grand que la Grande-Bretagne et que le seul moyen de combler la différence était d'utiliser les femmes comme les hommes. Il a déclaré que l'essai fait sur une échelle limitée avait été des plus satisfaisant et que le gouvernement était maintenant décidé à augmenter le personnel féminin des forces armées. S. F.

Stirrup y a la place d'honneur. Les pompiers ne peuvent pas être partout, c'est donc à la ménagère qu'incombe la tâche d'éteindre les foyers d'incendie ; elle les attaque avec l'eau, le sable et la pompe.

Il n'est pas facile d'éteindre des bombes incendiaires ; elles tombent sur le toit, rognent les plafonds d'étage en étage ; la ménagère accourt pour les étouffer à grand renfort de sable. Une grande réserve d'eau est naturellement nécessaire ; tous les récipients, la baignoire, etc., sont réquisitionnés pour le cas où les conduites d'eau seraient détruites. Heureusement que celles-ci ne sont pas centralisées à Londres ; il est toujours possible d'en trouver dans le voisinage jusqu'à ce que les réparations soient faites. Une chance également que les conduites du gaz soient divisées par quartier, de telle sorte que jamais la ville entière n'a été privée d'eau, respectivement de gaz. Les fourneaux à alcool sont la grande mode ; quelques privilégiés disposent de fourneaux électriques, mais c'est là un luxe rare. Il est bien entendu que la confection des repas a été simplifiée ; l'Anglaise, qui n'a jamais eu une grande renommée comme cuisinière, doit maintenant faire preuve d'ingéniosité ; le pot-au-feu, inconnu jusqu'à présent, est une nouveauté appréciée ; les conserves de tous genres sont les mets quotidiens. La radio s'évertue d'ailleurs à donner des conseils pratiques sur les menus les plus avantageux.

La ménagère londonienne ne peut pas faire ses achats où elle veut ; elle est inscrite chez des fournisseurs déterminés. Cette prescription lui occasionne moins de soucis que la préoccupation de dormir tranquillement. Beaucoup se rendent